FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
COMITÉ RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
PARIGNÉ -L'ÉVÈQUE (72)
SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024

I - OUVERTURE DE l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A 13 h 45, M. ESNAULT déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Régional de Cyclisme des Pays de la Loire. Il tient à remercier chaleureusement M. Éric JOLIVEAU ainsi que les dirigeants de Brette Sportif d'avoir accepté la proposition d'accueillir cette Assemblée Générale Régionale aujourd'hui. Il précise que, Brette Sportif est le club où il a fait ses débuts dans le cyclisme en 1974, que de chemin parcouru depuis …

Il passe ensuite la parole à M. Eric JOLIVEAU, Président du Brette Sportif, pour le traditionnel mot d'accueil.

M. JOLIVEAU souhaite tout d'abord la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Il débute son intervention en exprimant sa fierté d'accueillir cette Assemblée Générale Régionale, en rappelant que le Président du Comité Régional, M. Jean-Claude ESNAULT, a sollicité sa première licence au club de Brette Sportif. Il précise également que Brette Sportif fêtera son centième anniversaire en 2029 dans cette même salle des fêtes.

Il revient sur l'histoire du club, fondé en 1929 par une dizaine de coursiers, et souligne que, dans les années 1970, Brette Sportif était à l'origine des tous premiers critériums professionnels, accueillant des légendes du cyclisme telles qu'Anquetil, Poulidor, et Merckx.

Il met en avant le dynamisme du club, porté par les bénévoles et les partenaires. Il insiste sur l'investissement du club en faveur des jeunes, rappelant la création de l'École de Vélo en 1983. Depuis, Brette Sportif se distingue régulièrement, figurant parmi les sept premiers clubs au Trophée Régional des Jeunes Cyclistes.

Il ajoute que le club a été précurseur dans l'initiation des enfants des écoles primaires de Brette-les-Pins et de Parigné-l'Évêque à la pratique du vélo, grâce au dispositif "Savoir Rouler À Vélo".

En conclusion, M. JOLIVEAU se dit confiant dans l'avenir du club qui se développe grâce à la stabilité des licenciés et au soutien précieux de ses bénévoles. Il souhaite à toutes et à tous une excellente Assemblée Générale Régionale.

Le Président remercie M. JOLIVEAU pour l'organisation de cette Assemblée Générale puis passe la parole à M. Didier VALOGNES, nouvellement élu au poste de Président du Comité Départemental de la Sarthe.

Tout d'abord, M. VALOGNES prend la parole pour présenter le Comité de la Sarthe et souligne les atouts de ce territoire.

Il souligne que le Comité de la Sarthe compte 1 138 licenciés, 31 clubs et organise 163 épreuves cyclistes chaque année. Il explique l'histoire d'un territoire passionné par le cyclisme.

Il précise que la Sarthe est le département le plus boisé du Grand Ouest français, offrant des paysages uniques et des terrains de jeu parfaits pour la Route, le VTT et le Cyclo-Cross.

Il indique que deux équipes de Division Nationale en VTT, Le Mans Sarthe Vélo et Sarthe-Gasseau, ainsi qu'une équipe de Division Nationale en Route, Sablé Sarthe Cyclisme Pays de la Loire, incarnent l'élite du territoire Sarthois. Il explique que ces structures ouvrent la voie aux jeunes talents, citant notamment le Team U19 et la victoire marquante de Killian BRETON sur le Signal d'Écouves.

Il précise que la Sarthe dispose d'infrastructures, comme le vélodrome Léon BOLLÉE qui a vu naître des champions tels que Tilio PICHON, double champion de France en 2024. Il explique également que la discipline du BMX est bien représentée avec Camille FONTAINE laquelle a connu une année exceptionnelle en devenant championne de France et vice-championne du monde.

Il indique que plusieurs coureurs professionnels issus de la Sarthe, tels que Mathys RONDEL, Louis ROULLAND, Célestin GUILLON et Thomas GACHIGNARD, représenteront fièrement la Sarthe sur la scène internationale en 2025.

Il explique que pour le futur les ambitions sont fortes : maintenir et élargir la performance vers le haut niveau, renforcer le lien avec le sport scolaire (S.R.A.V), promouvoir le cyclisme féminin, faire découvrir ce sport au grand public et créer des passerelles entre disciplines.

Il précise que deux événements marquants se profilent : une manche de la Coupe de France de Cyclo-Cross à La Ferté-Bernard et un Cyclo-Cross national à Sablé-sur-Sarthe. Il explique que ces compétitions permettront de mettre en valeur la Sarthe et de célébrer la passion pour le cyclisme.

Il conclut en souhaitant à tous une belle Assemblée Générale.

Le Président remercie M. VALOGNES pour son allocution.

Cette première partie étant achevée, le Président remercie de leur présence,
Mme Nathalie MORGANT, Maire de Parigné–l'Evêque et M. Yannick POUEY, Secrétaire Général, représentant la Fédération Française de Cyclisme en l'absence de M. Michel CALLOT, Président de la F.F.C.

M. Christophe POT, Conseiller Régional, devait représenter le Conseil Régional des Pays de la Loire, du fait de l'absences de Mmes Christelle MORANÇAIS, Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire et de Mme LEROY Isabelle, Vice-Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire, Présidente de la Commission Culture, Sport, Vie Associative, Bénévolat, civisme et égalité hommes femmes, mais finalement il était absent.

Il excuse les personnes invitées qui n'ont pas pu se libérer pour assister à l'Assemblée Générale, à savoir M. Stéphane FOUCHARD, Maire de Brette-Les-Pins, Mme Isabelle BERTHE, Conseillère départementale du Canton de Changé, M. DESMAZIERES Patrick, Conseiller départemental du Canton de Changé, M. Nicolas ROUANET, Président de la Communauté de Communes Sud-Est Manceau, Mme Anne CORDIER, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif des Pays de la Loire, M. Alexandre MAGNANT, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale des Pays de la Loire, Mme Aude REYGADE, Directrice du CREPS des Pays de la Loire et M. Alain CALVEZ, Président d'Honneur du Comité Régional des Pays de la Loire.

Mme MORGANT, Maire de Brette-les-Pins, étant retenue par d'autres obligations dans l'après-midi, a indiqué ne pouvoir assister à l'Assemblée Générale Régionale qu'en début de séance. C'est pourquoi elle souhaite prendre la parole pour son allocution en tout début d'Assemblée.

Mme la Maire est ravie d'accueillir les délégués des clubs sur la commune de Parigné-l'Évêque. Elle souligne que cette commune, qui compte près de 5 400 habitants, offre un cadre de vie très agréable et bénéficie d'un tissu associatif particulièrement dynamique, avec pas moins de 72 associations recensées dans les domaines culturels et sportifs.

Elle rappelle que le club de Brette Sportif est conventionné avec la mairie de Parigné-l'Évêque ainsi qu'avec les écoles, permettant ainsi au club d'intervenir dans les écoles primaires dans le cadre du programme Savoir Rouler À Vélo.

Elle se réjouit également de l'organisation annuelle du Grand Prix de la Municipalité de Parigné-l'Évêque, qui a lieu au mois de mars, avec la participation du speaker M. Didier Valognes. Elle souligne le savoir-faire reconnu des membres du club de Brette Sportif pour la qualité de leurs organisations.
Enfin, elle termine son intervention en souhaitant à toutes et à tous une très bonne Assemblée Générale.

Le Président remercie Mme MORGANT pour son intervention et il lui remet la médaille du Comité Régional.
Avant de débuter les travaux, le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir respecter un moment de recueillement à la mémoire des disparus de la famille du cyclisme.

II - RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2023-2024

M. Philippe LAMBERT, Secrétaire Général, intervient pour présenter le rapport moral (voir document en annexe). Vingt-trois minutes plus tard, le travail de synthèse réalisé par le Secrétaire Général est salué par les applaudissements de l'Assemblée.

Le Président remercie M. LAMBERT pour son intervention. Il revient sur les propos de M. LAMBERT, il explique qu'il en va de la responsabilité des dirigeants des clubs qui accueillent des adhérents non licenciés. En cas d'accident, ces derniers engagent leur propre responsabilité, ce qui peut avoir des conséquences importantes pour eux et pour leur club.

Il propose, ensuite, à l'Assemblée de se prononcer sur l'approbation du rapport moral et demande si quelqu'un souhaite que le vote se fasse à bulletin secret.

Aucun délégué ne requérant un vote à bulletin secret, celui-ci est effectué à main levée. Aucune voix ne s'élevant contre l'adoption, et aucune abstention n'étant enregistrée, le rapport moral est donc adopté à l'unanimité.

Le Président remercie l'Assemblée pour cette approbation.

III - RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2023-2024

Le Président passe la parole à M. Francis TESSIER, Trésorier Général, pour la présentation du rapport financier de l'exercice 2023-2024 (voir document en annexe).

M. TESSIER termine son intervention en adressant ses remerciements au personnel administratif du Comité Régional pour leur travail au service des clubs ligériens.

Le Président adresse ses remerciements à M. TESSIER.

Comme il est d'usage avant de procéder à l'approbation des comptes, il demande à l'un des vérificateurs aux comptes de bien vouloir procéder à la lecture du rapport annuel.

M. Michel MENAGER indique que, suite au contrôle de la comptabilité réalisé le 22 novembre 2024, les vérificateurs aux comptes sont en mesure de certifier la sincérité et la régularité des comptes du Comité Régional arrêtés au 30 septembre 2024. Il propose donc à l'Assemblée Générale de les approuver et d'en donner quitus au Trésorier Général du Comité Régional des Pays de la Loire.

Après avoir remercié M. MENAGER pour son intervention, M. ESNAULT propose aux délégués de passer à l'adoption du rapport et demande si quelqu'un souhaite que le vote se fasse à bulletin secret. Aucun délégué ne le requérant, le vote est effectué à main levée. Aucune voix ne s'élevant contre l'adoption et aucune abstention n'étant enregistrée, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le Président remercie l'Assemblée pour cette approbation.

Il repasse ensuite la parole à M. TESSIER pour la présentation du budget prévisionnel.

IV - BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'EXERCICE 2024-2025

M. TESSIER présente le budget prévisionnel de l'exercice 2024-2025, équilibré à hauteur de 762 650 € (voir document en annexe), ce qui représente une légère diminution de 0,17 % par rapport à l'exercice précédent.

Le Président remercie M. TESSIER pour son intervention et propose aux délégués de passer à l'adoption du budget prévisionnel qui vient de leur être présenté.

Il demande tout d'abord si quelqu'un souhaite un vote à bulletin secret. Aucun délégué ne requérant un vote à bulletin secret, aucune voix ne s'élevant contre et aucune abstention n'étant enregistrée, le budget du Comité Régional est adopté à l'unanimité.

Le Président remercie les délégués qui ont fait confiance au Comité Régional et à son Trésorier pour cette approbation.

V - ÉLECTION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Le Président propose de procéder à l'élection des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024-2025.

Il indique que deux personnes ont fait acte de candidature pour les trois postes à pourvoir, il s'agit de MM. Norbert JEANNEAU et Michel MENAGER.

Le Président soumet ensuite ces deux candidatures à l'aval des délégués. Il demande si quelqu'un souhaite un vote à bulletin secret. Personne ne le requérant, le vote est effectué à main levée. Aucun délégué ne se prononçant contre et aucun ne s'abstenant, les deux vérificateurs aux comptes sont élus à l'unanimité.

VI - ÉLECTIONS DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR ET DES REPRÉSENTANTS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE

Le Président indique que, à ce point de l'ordre du jour, il convient de procéder à l'élection des membres du Comité Directeur pour les quatre années à venir. Il présente les candidats, dans l'ordre alphabétique et par collège. Chaque candidat se lève pour que les délégués des clubs puissent clairement l'identifier.

Il indique aussi qu'il revient aux délégués des clubs d'élire les personnes chargées de représenter le Comité Régional des Pays de la Loire lors de l'Assemblée Générale Fédérale qui aura lieu à St Quentin-en-Yvelines (78), le dimanche 23 février 2025.

Il présente les 4 candidatures reçues au Comité Régional.

- Titulaire : M. Alain DANIEL	Suppléant : Néant
- Titulaire : M. Joël JOLIVET	Suppléant : Mme Pascale MOULINIER
- Titulaire : M. Philippe LAMBERT	Suppléant : M. Patrick HALGAND
- Titulaire : M. Francis TESSIER	Suppléant : M. Michel ALBERT

Il passe ensuite la parole à M. Philippe LAMBERT, Secrétaire Général, pour la présentation des modalités pratiques des votes du Comité Directeur et des représentants à l'Assemblée Générale Fédérale 2025. M. LAMBERT demande aux dix scrutateurs désignés par leur département de bien vouloir se rendre à leur poste, afin d'assurer le bon déroulement des élections.

VII – INTERVENTIONS DU MANAGER TECHNIQUE TERRITORIAL ET DE LA CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT

M. DUPLOYER commence son intervention en annonçant qu'il abordera trois points principaux : les résultats sportifs, les stages et l'encadrement bénévole et professionnel.

Il présente, tout d'abord un comparatif des performances des catégories U17 à U23 sur les années 2022, 2023 et 2024, lors des Championnats de France, d'Europe et du Monde. Une progression notable a été observée dans plusieurs disciplines : Route Elite, Piste Avenir, Cyclo-Cross et BMX. Ces progrès ont été présentés dans le rapport moral par le Secrétaire Général. Les résultats en Route Avenir, Piste Elite et VTT se montrent plus stables.

Il met en avant l'excellent investissement des clubs et des bénévoles encadrants dont l'implication a grandement contribué à ces succès. Il indique que les stages proposés par le Comité Régional constituent également un moyen important pour l'amélioration des performances sportives.

Il détaille, ensuite, l'organisation des stages prévus pour 2025, en s'appuyant sur le bilan effectué par le staff lors du dernier Championnat de France Route Avenir à Altkirch. Une attention toute particulière sera portée aux catégories U17 Hommes et U15/U17/U19 Femmes, considérées comme prioritaires, tandis que les U19 Hommes et les U23 Hommes et Femmes, déjà intégrés dans des structures, nécessitent moins d'accompagnement.

Il commente également les stages organisés dans les différentes disciplines. Le programme 2025 comporte la détection Route dans les départements en février, encadrés par M. Laurent SEYEUX, la gestion des regroupements féminins Route, confiée à M. Fabien AOUSTIN, trois stages de préparation pour la Piste, un stage spécifique pour le Cyclo-Cross, sur le parcours du Championnat de France CX, des stages pour le VTT (en attente de confirmation) et enfin douze stages pour le BMX, dont trois dédiés aux féminines.

Il commente, ensuite, l'évolution des formations fédérales entre 2022 et 2024 :

- le nombre de personnes formées à la qualification d' « Éducateur Fédéral » a doublé sur cette période,
- la formation « Animateur Fédéral » suscite moins d'intérêt,
- le nombre d'éducateurs professionnels est passé de 56 à 71 entre 2022 et 2024, plaçant le Comité Régional des Pays de la Loire au 3e rang national après Auvergne Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur.

Il attire, aussi, l'attention des dirigeants de clubs sur une problématique importante qu'il abordé lors des Assemblées Départementales. En effet, certains éducateurs sont rémunérés pour encadrer des activités cyclistes sans détenir les diplômes requis. Il rappelle que les diplômes fédéraux ne permettent pas de percevoir une rémunération.

Un Brevet Professionnel (BPJEPS) autorise la rémunération mais uniquement pour des activités d'animation et de loisirs, pas pour l'encadrement de compétiteurs. Il informe que pour encadrer des compétiteurs, un DEJEPS ou un BEESAC est obligatoire.

Il insiste sur la vigilance nécessaire de la part des dirigeants de clubs « employeurs », car, en cas d'accident grave impliquant un éducateur professionnel, n'ayant pas le bon diplôme professionnel, leur responsabilité pourrait être engagée.

Pour conclure, il exprime ses préoccupations concernant les récentes annonces du Conseil Régional des Pays de la Loire sur la diminution des subventions dédiées au mouvement sportif, ce qui pourraient avoir des répercussions importantes sur les activités des comités, des clubs, des organisateurs et des athlètes de Haut-niveau.

Il passe, ensuite, la parole à Mme Amélie LIBEAU, Agent de Développement au Comité Régional.

Mme LIBEAU débute son intervention en présentant le dispositif gouvernemental du Savoir Rouler À Vélo (SRAV), déployé depuis 2018 dans le cadre du Plan Vélo. Ce programme, destiné aux jeunes de 6 à 11 ans, vise à leur permettre d'acquérir une autonomie complète dans l'utilisation du vélo.

À l'aide d'une cartographie régionale projetée à l'écran, elle détaille les structures impliquées dans ce dispositif et autorisées à délivrer les attestations SRAV. Elle met en avant l'évolution importante du nombre d'attestations délivrées sur la région :

- 505 en 2021,
- 1 919 en 2022,
- 4 550 en 2023,
- 6 113 en 2024.

Elle souligne que, si au niveau national 15 % des attestations sont délivrées par des structures affiliées à la Fédération Française de Cyclisme, en région Pays de la Loire, la F.F.C se distingue avec un taux de 40 %. Ce chiffre dépasse même les 50 % dans les départements de la Vendée et du Maine-et-Loire.

Elle poursuit son intervention en abordant un autre axe de développement : les séjours sportifs. Elle rappelle la mise en place du séjour montagne depuis 2022 et souligne son succès, qui permet aux participants de découvrir une région montagneuse à vélo, en dehors de tout esprit de compétition. La participation est en constante progression, passant de 19 à 29 jeunes inscrits. En 2025, un nouveau séjour sera proposé par le Comité Régional.

Pour conclure, elle évoque les sites et espaces labellisés. Actuellement, la région Pays de la Loire compte deux sites labellisés : les Alpes Mancelles (Sarthe) et la base de Vioreau (Loire-Atlantique). Ces espaces FFC, dédiés aux pratiques VTT, Gravel, Cyclosport et Cyclo-Cross, visent à proposer un accès adapté à tous les niveaux, du novice au confirmé. Elle souligne l'importance de développer ces espaces afin de valoriser les territoires et les pratiques sportives. Elle précise que des réflexions pourraient être menées en Pays de la Loire pour augmenter le nombre de sites labellisés dans les années à venir, en partenariat avec la FFC, ses clubs et les collectivités locales.

Le Président remercie Mme LIBEAU et M. DUPLOYER pour leur intervention.

VIII - RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES

Le Président annonce que le Comité Régional n'a reçu aucune question écrite en amont de l'Assemblée Générale.

IX - RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

Le Président passe, ensuite, la parole à M. VERGEREAU, chargé de la surveillance des opérations de vote, pour le résultat de l'élection des membres du Comité Directeur et des représentants à l'Assemblée Générale Fédérale 2025.

Le verdict des urnes, validé par les scrutateurs, est le suivant :

Votants : 194 Nuls : 15 Exprimés : 179

ont obtenu :

Collège Général

ALBERT Michel	164 voix	Elu
BÉNION Quentin	161 voix	Elu
BRETON Jean-Louis	179 voix	Elu
CHAUVET Fabrice	179 voix	Elu
DANIEL Alain	175 voix	Elu
DOUET Christian	173 voix	Elu
ESNAULT Jean-Claude	146 voix	Elu
FILBIEN Frank	173 voix	Elu
FOURNY Bernard	168 voix	Elu
GANÉ Eric	159 voix	Elu
GRANGER Virginie	110 voix	Non élue
GRÉMY Daniel	157 voix	Elu
HALGAND Patrick	170 voix	Elu
JOLIVET Joël	172 voix	Elu
OLLIER Jean-Michel	85 voix	Non élu
PAUMIER Jean-Luc	151 voix	Elu
PINEAU Serge	155 voix	Elu
PONIER Lilian	179 voix	Elu
RENOU Erwann	176 voix	Elu
TESSIER Francis	160 voix	Elu
VALOGNES Didier	172 voix	Elu

Collège Féminin

BRUNET Claudie	179 voix	Elue
MARTIN Gislaine	179 voix	Elue

Collège Médecin

Aucun candidat Poste vacant

Collège Cyclisme pour Tous

JUMEAU Sylvain	179 voix	Elu

Collège BMX

JOUBERT Anthony	175 voix	Elu

Collège Arbitre

LAMBERT Philippe	179 voix	Elu

Collège Cyclo-Cross

LALOI Marie-Christine	175 voix	Elue

Collège Formation

TROUILLARD Jean François	179 voix	Elu

Collège Piste

POINTEAU Bernard	176 voix	Elu

Collège Route

JAQUET Johan	178 voix	Elu

Collège VTT

LAUNAY Gérard	179 voix	Elu

M. VERGEREAU félicite les nouveaux membres élus au sein du Comité Directeur des Pays de la Loire.

Délégués à l'Assemblée Générale Fédérale

Votants : 194 **Nuls : 0** **Exprimés : 194**

- Titulaire : M. Alain DANIEL	194 voix	Elu
- Titulaire : M. Joël JOLIVET	190 voix	Elu
- Titulaire : M. Philippe LAMBERT	194 voix	Elu
- Titulaire : M. Francis TESSIER	188 voix	Elu

M. VERGEREAU félicite les représentants régionaux élus pour l'Assemblée Générale Fédérale 2025.

X - ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ RÉGIONAL

Les membres nouvellement élus du Comité Directeur se retirent ensuite pour proposer aux délégués des clubs l'un des leurs à la fonction de Président du Comité Régional.

A l'issue du délibéré, M. Bernard FOURNY, en tant que doyen d'âge, propose, au nom du Comité Directeur, M. Jean Claude ESNAULT comme Président du Comité Régional.

Il ajoute que M. ESNAULT était le seul candidat à sa succession et qu'il a recueilli 23 voix sur 24 votants (1 abstention).

Conformément aux statuts du Comité Régional, les délégués sont ensuite invités à se prononcer sur cette proposition par un vote à bulletin secret.

XI - RÉSULTAT DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ RÉGIONAL

M. ESNAULT passe la parole à M. FOURNY, en tant que doyen d'âge du Comité Directeur nouvellement élu, afin que celui-ci puisse annoncer à l'Assemblée Générale les résultats de l'élection du Président qui sont les suivants :

Votants : 189	Nuls : 6	Exprimés : 183
Jean-Claude ESNAULT :	Pour : 144	Contre : 39

M. Jean Claude ESNAULT est élu à la Présidence du Comité Régional.

XII - ALLOCUTIONS DES PERSONNALITÉS PRÉSENTES

Le Président passe, ensuite, la parole à M. Yannick POUEY, Secrétaire Général de la Fédération Française de Cyclisme.

M. POUEY est ravi d'être présent à l'Assemblée Générale Régionale du Comité des Pays de la Loire. Il présente les excuses du Président de la FFC, M. Michel CALLOT, qui n'a pu se libérer en raison de la tenue simultanée de trois Assemblées Générales régionales (Pays de la Loire, Normandie, Île-de-France). Afin d'assurer une présence sur l'ensemble du territoire, les membres des instances fédérales se répartissent les interventions.

Il se réjouit également de retrouver des élus du Conseil Fédéral et du Bureau Exécutif de la FFC, notamment M. Jean-Claude ESNAULT et M. Marc TILLY, avec qui il a partagé un mandat marqué par une très bonne collaboration dans une ambiance constructive. Il souligne également son plaisir de revenir dans la Sarthe, rappelant ses précédentes visites au Vélodrome Léon Bollée au Mans, lors de manches de Coupe de France Piste.

Il annonce que son intervention se structurera en plusieurs parties, des remerciements, les engagements du siège fédéral, les perspectives et les aspects techniques des élections fédérales.

Il revient sur les excellents moments vécus lors des Jeux Olympiques de Paris, saluant l'investissement des clubs, bénévoles, dirigeants et licenciés de la FFC, qui ont contribué à ces performances. Il considère ces réussites comme le fruit du travail collectif de tous les acteurs de la Fédération, invitant l'assemblée à s'applaudir.

Il met en avant le rôle des bénévoles, soulignant que chaque acte accompli par eux est utile à la société et contribue à la dynamique du cyclisme.

Il évoque le rôle du Comité Régional en matière de développement, notamment à travers le dispositif "Savoir Rouler À Vélo" et l'Académie du Cyclisme. Il attire l'attention sur la nécessité de se préparer à des baisses potentielles de subventions publiques en revisitant le modèle économique des clubs et comités. Il félicite les acteurs impliqués dans toutes ces actions de développement.

Avec 1 036 épreuves organisées en 2024 dans les Pays de la Loire, il reconnaît une baisse du nombre total d'épreuves mais salue la capacité des clubs, des Comités Départementaux et du Comité Régional à maintenir un niveau d'activité important.

Il constate une diminution des licenciés jeunes au niveau national et régional. Il souligne que certains jeunes, bien qu'adhérents des associations, ne sont pas licenciés à la FFC car ne participent pas aux compétitions. Il rappelle les obligations de la loi sur le Sport de 2022 et du Règlement intérieur de la FFC, qui stipulent que tous les adhérents des clubs affiliés doivent être licenciés.

Il revient, ensuite, sur l'engagement du siège fédéral et sur l'effort consenti pendant la période COVID avec l'abandon des cotisations d'assurance auprès des Comités Régionaux. Concernant l'assurance fédérale, il explique que, bien qu'elle soit perçue comme coûteuse, elle offre une couverture six à sept fois supérieure à celle d'autres fédérations. Il attire cependant l'attention sur le taux élevé de sinistralité au sein de la FFC, un critère important au niveau de la prime d'assurance.

Il précise que la réforme des licences a apporté une meilleure lisibilité des catégories disponibles. Contrairement aux idées reçues, le bloc compétition est en constante progression. Cependant, il note un changement de comportement : les

coureurs participent moins fréquemment aux épreuves qu'auparavant. Il estime nécessaire d'adapter les activités et d'harmoniser le calendrier, avec par exemple le regroupement de catégories (U17 et Access) à certaines périodes de la saison.

Il insiste sur la nécessité pour la Fédération de poursuivre ses efforts en matière de digitalisation, en mettant en avant des outils tels que l'Espace Licencié et l'Espace Club, qui ont considérablement facilité les démarches des licenciés et des clubs. Toutefois, il souligne une amélioration attendue : la mise à disposition des résultats des épreuves du week-end dès le soir même. Il juge inconcevable que certains classements soient publiés que trois ou quatre mois après les compétitions. Une Fédération moderne doit évoluer pour répondre aux nouvelles exigences.

Il revient également sur le travail réalisé par la Fédération pour améliorer ses fonds propres. Il rappelle que, il y a quelques années, les fonds propres de la Fédération étaient déficitaires de plus d'un million d'euros. Aujourd'hui, sur demande du Ministère, ce déficit a été comblé et les fonds propres atteignent désormais 1,2 million d'euros. Ce résultat a été obtenu tout en respectant les engagements financiers vers les clubs, notamment envers les catégories Access et jeunes, cette dernière mesure ayant coûté 400 000 €. Toutefois, il reconnaît que cet effort reste encore insuffisant pour répondre pleinement aux attentes des clubs.

La politique événementielle est identifiée comme un levier important pour diversifier les ressources de la Fédération. L'organisation de Championnats du Monde en 2027, par exemple, doit générer des retombées économiques importantes pour la Fédération.

Dans les perspectives, il annonce que la Fédération doit évoluer dans le domaine de la responsabilité sociétale des organisations (RSO), en travaillant notamment sur des sujets tels que les déplacements du public pour réduire leur impact environnemental.

La féminisation des instances reste une priorité et les Comités Régionaux devront atteindre la parité hommes/femmes d'ici 2028.

Il aborde, ensuite, les élections fédérales à venir du 14 décembre prochain, soulignant qu'il s'agit d'une première pour la Fédération, en tenant compte de la nouvelle loi sur le Sport, qui permet désormais aux clubs de voter directement pour le Président de la Fédération, le Bureau Exécutif, et le Conseil Fédéral.

Il rappelle toutes les modalités organisationnelles liées à l'Assemblée Générale fédérale et les moyens mis en place pour garantir la participation de tous, notamment grâce au système de vote électronique "Gedi Vote ».

.

Pour terminer, il souhaite à l'ensemble des participants une excellente fin d'année et remercie chaleureusement le Comité Régional pour son accueil.

Le Président remercie M. POUEY pour son intervention et lui remet la médaille du Comité Régional.

XIII - RÉCEPTION DES PODIUMS DES CHAMPIONNATS

Le Président passe ensuite la parole à l'animateur, M. Didier VALOGNES, pour la présentation des palmarès des athlètes ayant été titrés lors des Championnats de France, d'Europe ou du Monde.

Les athlètes récompensés sont les suivants :

- Route – Masters – Championnats de France – Saint-Pardoux-Le-Lac – Contre-la-montre – Femmes 65-69 ans (M8) – BORDRON Martine – 1ère
- Route – Masters – Championnats de France - Saint-Pardoux-Le-Lac – Course en ligne – Hommes 35-39 ans (M2) – FERNANDEZ Ewen – 1er
- Route – Masters - Championnats de France – Saint-Pardoux-Le-Lac – Course en ligne – Femmes 70 ans et + (M9) - THUREAU Gisèle - 1ère
- Route – Masters – Championnats du Monde – Aalbord – Femmes 70-74 ans – THUREAU Gisèle – 1ère
- Route – Masters – Championnats du Monde – Aalbord – Contre-la-montre 80-84 ans – MOREAU Pierre – 1er
- Route – Masters – Championnats du Monde – Aalbord – Course en ligne – Hommes médio fondo 80-84 ans – MOREAU Pierre – 1er
- Route - Handisports – Championnats de France - Pontarlier – Contre-la-montre – Hommes MS – MOREAU Théo – 1er
- Piste – Handisport – Masters - Championnats de France – Roubaix – MC4 – BOMPAS Christophe – 1er

- VTT – Masters – Championnats de France - Puy-Saint-Vincent – CX Marathon (M3) – SIRE Nicolas – 1er

Sont également récompensés :

- le club de Chauché VTT
au titre de la meilleure organisation du Trophée Régional des Jeunes Vététistes,

- le club du Vélo Club Montaigu
au titre de la meilleure organisation de la Coupe Régionale de VTT XCO,

- le club du CA Evron,
au titre de la meilleure organisation de la Coupe Régionale de VTT Descente,

et le club des Sables Vendée Cyclisme pour l'obtention du label « école de vélo » Pays de la Loire pour l'année 2024.

Les récompenses sont remises par les différentes personnalités présentes.

XIV - REMISE DES MÉDAILLES DE LA FÉDÉRATION

L'animateur passe, ensuite, à la remise des médailles de la Reconnaissance du sport cycliste.

Sont récompensés :

	MÉDAILLE	NOM	PRÉNOM	CLUB
1	VERMEIL	BABIN	Patrick	CC Castelbriantais
2	VERMEIL	DREUX	René	Vélo Club de Conlie
3	VERMEIL	JOLIVET	Joël	Club Neutre du CD 49 de Cyclisme
4	VERMEIL	MITON	André	CO Challenge Mayennais Cycliste 53

1	ARGENT	COUGÉ	Gérard	Organisation Tour du Bocage et de l'Ernée 53
2	ARGENT	JUTEAU	Jacky	Vélo Club Lionnais
3	ARGENT	MARCHAND	Pierre	Brette Sportif
4	ARGENT	ORCEAU	Joël	AC Poiré sur Vie
5	ARGENT	PIQUET	Jean-Yves	US Guérande Cyclisme
6	ARGENT	RIVALLIN	René	Club Neutre des Pays de la Loire

1	BRONZE	AUBRY	Thierry	EC Mayennaise
2	BRONZE	BELLANGER	Joël	Patriote de Bonnetable
3	BRONZE	DOUET	Christian	Club Neutre Comité Départemental de Cyclisme de la Mayenne
4	BRONZE	DURAND	Franck	Saint Léger Cyclisme
5	BRONZE	GUILLIER	Stanislas	VS Fertois
6	BRONZE	LEBRETON	Yves	VC Château-Gontier
7	BRONZE	PAILLUSSON	Pascal	CC Castelbriantais
8	BRONZE	PICHAUD	William	US Saint Herblain
9	BRONZE	PIVETEAU	Olivier	Comité Organisation Route Vendéenne
10	BRONZE	PONIER	Lilian	CV de Chemillé

11	BRONZE	TANNIER	Frédéric	Olympic Cycl. Nazairien
12	BRONZE	THIBAUD	Stéphane	Comité Cycliste Montois

XV - ALLOCUTION DU NOUVEAU PRÉSIDENT

Le Président, Jean-Claude ESNAULT, débute son allocution en remerciant l'ensemble des clubs pour la confiance témoignée à son égard en l'élisant Président du Comité Régional de Cyclisme des Pays de la Loire pour un second mandat. Il exprime également sa reconnaissance aux membres du Comité Directeur Régional pour leur soutien.

Il rappelle que cette élection marque le début d'une nouvelle olympiade sportive, avec pour objectif commun de poursuivre le développement et la promotion de toutes les disciplines du cyclisme dans la région.

Il explique aux délégués des clubs les priorités pour le nouveau mandat :

Augmenter le nombre de licenciés :

Il indique que les Jeux Olympiques de Paris devraient contribuer pleinement à l'accueil de nouveaux pratiquants dans les clubs. Il mentionne une hausse de 8,5 % des licenciés en novembre dernier, une dynamique qu'il juge très encourageante.

Il insiste sur la nécessité de former des bénévoles et des parents pour accueillir ces nouveaux pratiquants. À partir de 2025, les formations fédérales se recentrent au niveau départemental afin de limiter les contraintes de déplacement.

Accompagner les athlètes de haut niveau :

Il réaffirme l'engagement du Comité à soutenir les structures d'entraînement et de formation, dans le but de favoriser la performance des athlètes. L'arrivée de Benoit DUPLOYER au poste de Manager Technique Territorial, entouré de l'Équipe Technique Régionale commence à porter ses fruits et souligne l'importance de la préparation des athlètes pour les grands événements.

Harmoniser le calendrier régional :

Il constate une baisse de participation aux compétitions Route depuis les années COVID. Il annonce une réunion en décembre, après la clôture des inscriptions des épreuves, pour harmoniser le calendrier en collaboration avec les Comités Départementaux. L'objectif est de garantir une répartition équilibrée des catégories d'épreuves et d'encourager une participation plus régulière des licenciés, indispensable à la pérennité des clubs organisateurs.

Renforcer le programme « Savoir Rouler À Vélo » :

Il met en avant l'implication du Comité envers le programme SRAV qui aide les jeunes à acquérir une autonomie à vélo. Il rappelle que la pérennisation du poste d'Amélie LIBEAU en tant qu'Agent de Développement, prévue pour la fin de l'année 2025, témoigne de cet engagement.

Développer le cyclisme féminin :

Il insiste sur l'importance de compétitions dédiées pour les féminines, telles que la Route de l'Ouest Féminine et le Challenge Féminin U15-U17. Il souligne aussi la nécessité d'encourager la participation des femmes aux instances dirigeantes, en vue des élections de 2028, où la parité hommes/femmes sera obligatoire.

Il remercie l'engagement des clubs, bénévoles, éducateurs, arbitres et dirigeants dans la formation et l'accompagnement des cyclistes. Il rappelle que la région Pays de la Loire est l'une des plus actives en termes d'organisation d'événements cyclistes, toutes disciplines confondues.

Il se réjouit du projet de la Cité du Vélo aux Essarts (85), avec un vélodrome couvert prévu pour 2028, ainsi que d'autres initiatives dans la région comme de nouvelles pistes de BMX et de Pumptrack.

Il exprime également sa reconnaissance envers les structures nationales et teams labellisés présents dans la région, qui inspirent et motivent les jeunes cyclistes.

Il remercie le personnel du Comité Régional Céline, Nadège, Sophie, Sylvie, Amélie, Angélina et Romain pour leur engagement, ainsi que Benoit, Manager Technique Territorial.

Élu au Conseil Fédéral depuis 2019, il annonce sa candidature au Collège Général pour le prochain mandat 2024-2028 et sollicite le soutien des clubs lors de l'élection à partir du 17 décembre.

Il conclut en affirmant sa détermination à continuer de mettre toute son énergie au service du cyclisme ligérien et, plus généralement, du cyclisme français.

Il souhaite à tous une bonne fin de saison 2024, de joyeuses fêtes de fin d'année, et une excellente année sportive 2025. Il termine son intervention en remerciant sincèrement le club de Brette Sportif pour l'organisation de l'Assemblée Générale Régionale et invite les délégués à se rendre au cocktail dînatoire et clôt l'Assemblée Générale à 18 h 00.

Le Secrétaire Général,
M. Philippe LAMBERT

Le Président,
M. Jean-Claude ESNAULT





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Philippe LAMBERT

Parigné l'Évêque (Sarthe) – 30 novembre 2024

Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames et Messieurs.

Les Organisations ☒

1117 épreuves en 2019 ☒
416 épreuves en 2020 ☒
389 épreuves en 2021 ☒
1016 épreuves en 2022 ☒
1061 épreuves en 2023☒
1036 épreuves en 2024 ☒

Nous constatons une légère baisse des organisations toutes disciplines confondues avec une baisse significative en Cyclo-Cross (-18) et en VTT (-24)

Ne perdons pas espoir. Remercions ici les organisateurs qui se battent pour conserver les épreuves contre vents et marées. ☒☒

Licences ☒

Une baisse de 2.12 % qui nous éloigne des 10 000 licenciés espérés

Au 30 septembre 2024, 9 157 licences étaient enregistrées contre 9356 en 2023 ☒ ☒
L'objectif du Comité Pays de la Loire est de retrouver son nombre de licenciés d'avant crise sanitaire (9 924 en 2019). ☒ ☒ ☒ ☒

Avec une baisse de 199 licenciés, nous nous retrouvons dans le ventre mou des comités régionaux. Certains comités ont réussi à augmenter leurs effectifs. ☒

- VTT - 54 licences soit 3,87% ☒
- BMX - 60 licences soit 3,50 % ☒
- Route - 85 licences soit 1,36 % ☒
- Licence Jeunesse - 253 licences ☒

Un nombre alarmant

Le nombre de jeunes intéressés par une activité de cyclisme de compétition est en baisse inquiétante.

A nous de proposer une activité sur notre territoire plus en adéquation avec nos licenciés.

Ce n'est pas si simple car le changement d'approche de la pratique sportive, depuis la crise sanitaire, en est certainement une des raisons mais nous devons réussir à inciter les sportifs à rejoindre les différentes organisations.

Espérons que l'année post olympique puisse nous rassurer ☒

Le cahier des statistiques qui vous a été envoyé vous permet de découvrir toutes les évolutions en détail.

COMMISSIONS

Comme d'habitude, compte tenu de la mise à disposition sur le site du Comité Régional de tous les rapports des commissions, cet exposé reprend seulement les points principaux de l'activité et quelques résultats,. ☒

J'espère ne pas trahir les idées de chaque responsable de commission.

Les Commissions Sportives ☒

BMX - Alain DANIEL ☒ ☒

L'année 2024 a encore vu de belles compétitions, d'un niveau national sur le territoire ligérien des Pays de La Loire :

✓ 8 coupes régionales avec une moyenne de participants d'environ 430 pilotes,

✓ Le Championnat Régional à Vallet avec une participation en hausse cette année (plus de 500 pilotes), 506 pilotes étaient présents. Du jamais vu

✓ Le Trophée d'Automne des clubs des Pays de La Loire a été de nouveau organisé sur 3 manches avec une fourchette de 300 à 360 engagés.

✓ D'autres compétitions ont été organisées par des clubs ligériens avec une participation comprise entre 100 et 200 pilotes, Quelques pilotes préférant s'engager sur des épreuves hors région, c'est dommage. ☒ ☒

L'encadrement des courses reste toujours un problème récurrent et le manque d'arbitres va devenir un frein au maintien de certaines épreuves. Pas d'arbitres, pas de courses. ☒

ACTIONS DE FORMATION

Cette année, nous avons organisé deux stages de formations d'arbitres et d'administrateurs, l'un sur Les Sorinières et l'autre à la Roche-sur-Yon pour la découverte de l'application Sqorz. Sur chacun des stages, environ une dizaine de participants pour l'arbitrage et moins pour les stages administrateurs.

Nous devons aussi travailler au niveau de l'arbitrage national. Le comité des Pays de la Loire est pauvre dans ce domaine. Des arbitres arrêtent pour différentes raisons et nous n'avons pas le vivier nécessaire pour combler ces départs ☒

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ET DE PROMOTION

En Pays de La Loire, les clubs se sont investis pour certains, dans le développement en organisant des portes ouvertes ou autres animations. On peut citer le Fête du Vélo, les samedis du BMX, la Journée Nationale Découverte du BMX, le Savoir Rouler A Vélo. Néanmoins, il est évident que l'ensemble des clubs doit se mobiliser pour faire connaître et apprécier notre discipline. Un constat très marquant : les clubs participant à différentes actions ont des retombées sur l'inscription de licenciés. Toutes ces actions sont porteuses.

Actuellement, beaucoup de communes se tournent vers le BMX. Elles veulent construire des pistes ou plutôt des espaces pour le loisir (skate-park, pump track). Notre rôle est de les aider, de les conseiller en suivant la règlementation crée par la fédération pour ces équipements.

L'esprit fun du BMX s'est fait ressentir depuis la rentrée de septembre (effets J.O) pour la majorité des clubs mais beaucoup ont dû se résoudre une fois de plus à limiter le nombre de nouveaux licenciés pour les accueillir avec professionnalisme. Le problème des encadrants

Cyclisme pour tous – Lucien BERRE ☒ ☒

C'est une catégorie importante, en termes d'effectifs, puisque le Cyclisme Pour Tous représente, au 30 septembre 2024, 3 411 licenciés, cela représente un tiers des licenciés ligériens.

La commission Access ne gère que les licenciés compétitions au nombre de 2442 soit une augmentation de 215 licenciés. ☒

Les organisations ont nettement diminué : 127 épreuves « Pass » au lieu de 146 l'année dernière. On a noté que certains comités des fêtes de communes ont eu du mal à réorganiser leurs activités, ce qui explique peut-être les difficultés de certains clubs à se relancer. ☒

La moyenne des participants est d'environ 100 engagés par épreuve. ☒

Peu d'évolution de la règlementation en 2024☒. Pour les montées-descentes, merci de respecter la procédure. ☒

Cyclo-cross – Dominique BEUCHER ☒ ☒

La saison 2023-2024 s'est déroulée avec 56 épreuves au calendrier régional dont les quatre manches de la Coupe Régionale à Nogent le Bernard (72), à Aizenay (85), à Ballots (53) Château et à Durtal (49) ☒avec une participation moyenne de 204 coureurs ☒ et le Championnat Régional à Machecoul avec une participation de 346 coureurs.

La sélection régionale a participé à deux épreuves de la Coupe de France à Albi et Flamanville. ☒

Deux épreuves majeures ont eu lieu sur notre territoire :

- Le Championnat d'Europe à Pont-Château ☒
- L'inter régions U15 et U17 à Pierric

Des résultats intéressants au Championnat de France à Camors ainsi que lors des Coupes de France. Les podiums viendront.

N'oubliez pas les manches de la Coupe de France à la Ferté-Bernard les 15 et 16 décembre et le Championnat de France à Pont-Château les 11 et 12 janvier 2025 ☒

Piste – Bernard POINTEAU ☒ ☒

Notre challenge Régional Piste Louis Huby s'est bien déroulé avec 5 rencontres sur 6 programmées. ☒

Beaucoup de déplacements et de compétitions de haut niveau cette année. Les résultats n'arrivent pas par hasard.

Ayant la chance d'avoir une piste en bois beaucoup plus proche, une préparation différente a été proposée pour nos athlètes pour cette saison ☒

Des résultats

Quatre maillots tricolores ☒

- Lucas Menanteau en élimination U19 ☒
- Alan Mareau en courses aux points U17 ☒
- Tilio Pichon en vitesse et aux 500 m U17 ☒

Trois médailles d'argent pour Flavie Michaud en vitesse , Keirin et 500 m ☒

Le graal de cette saison nous vient de la performance réalisée par Lucas Ménanteau lors des Championnats du Monde sous les couleurs de l'équipe de France sur le vélodrome de Luoyang en Chine ☒

Trois médailles à son actif :

- L'or en scratch et il endosse le maillot de Champion du Monde ☒
- L'argent en poursuite par équipe (record de France battu) ☒
- Le bronze à l'élimination ☒

Route – Francis TESSIER ☒ ☒

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La saison route s'est principalement concentrée sur le printemps 2024, impactée par les JO de Paris 2024. ☒

Les organisations, au nombre de 595, ont légèrement progressé par rapport à 2023 à + 6

On observe une stabilisation des effectifs de coureurs après 2 années de baisse successives

Tous les championnats régionaux se sont déroulés aux dates prévues. On notera la forte participation au Championnat Régional de CLM individuel qui s'est déroulé en Maine-et-Loire le lundi de Pentecôte. ☒

Au niveau des licences, on dénombrait 5 866 licenciés route au 30/09/2024 dont 496 femmes contre 5 991 (476 femmes) au 30/09/2023, soit une baisse de 2,09 %. Les licenciées « femmes » représentent 8,46 % des licenciés route. ☒ ☒

6 clubs labellisés en National chez les hommes ☒

✓ 2 National 1 : Mayenne V and B Monbana, Vendée U Pays de la Loire ☒
✓ 2 National 2 : Team LMP - La Roche sur Yon Vendée Cyclisme, Union Cycliste Cholet 49 ☒
✓ 2 National 3 : Sablé Sarthe Cyclisme PDL, Team Orga-US Saint Herblain ☒

➢Résultats ☒
✓ Vendée U Pays de la Loire : 4ème de la Coupe de France N1 ☒
✓ La Roche sur Yon Vendée Cyclisme : 4 ème de la Coupe de France N2 et 5ème place pour UC Cholet 49 ☒ ☒

3 clubs labellisés en National chez les femmes : ☒

✓ 2 National 1 : Ladynamips Claris Automobiles RVC, Team ELLES-Groupama – Pays de la Loire ☒
✓1 National 2 : Ladies Vendée Piveteau Bois ☒

➢Résultats ☒
✓ Team ELLES-Groupama – Pays de la Loire : 2ème de la Coupe de France N1 ☒
✓ Justine Jegu (Team Elles) 1ère du classement général final individuel de la coupe de France N1 ☒

Quelques titres et Podiums lors des championnats de France. ☒

➢ Élites ☒
✓ 1 titre de championne de France pour Sarah POPE (RVC) et 2 podiums pour Marine MAUGÉ en CLM (2ème) et Justine JÉGU (3ème) Team Elles
Un beau tir groupé de nos féminines avec les places de 1,3,4 et5 ☒

➢ Avenir ☒

✓ 2 podiums en U23 pour Louis ROULAND Route (Le Mans Sarthe Vélo) et Erwan BESNIER (Laval Cyclisme 53) CLM

Ces athlètes seront récompensés lors du Championnat de France de Cyclo-Cross de Pont-Château les 11 et 12 janvier 2025. Un grand merci à l'organisateur de nous recevoir. ☒

➢ Masters ☒

✓ 3 titres et 8 podiums ont couronné les masters ligériens en 2024. ☒
Martine BORDRON (Cholet Grandfondo) ☒
Ewen FERNANDEZ (VC Sébastiennais) ☒
Gisèle THUREAU(Cholet Grandfondo) ☒

➢ Handisport ☒

✓ 2 titres et 6 podiums. ☒
Théo MOREAU (SCO Cyclisme Angers) ☒
Christophe BOMPAS (Laval Cyclisme 53)

CLASSIFICATION ROUTE DES CATÉGORIES EN 2025

Le Comité Directeur et la Commission Route ont validé la classification suivante pour la ☒ saison 2024 : Vous avez pu lire sur le site du Comité Régional

➢ Catégories hommes seniors

✓ Classés de 1 à 169 : Open 1 (ou Elite si déclaré dans l'effectif d'une structure nationale route)
✓ Classés de 170 à 404 : Open 2

✓ Classés au-delà de 404 : Open 3

➢ Coureurs âgés de 17 ans en 2025 :

✓ Classés de 1 à 44 : Open 2
✓ Classés de 45 à 107 : Open 3

➢ Catégories femmes
✓ Classées de 1 à 17 : Open 1
✓ Classées de 18 à 34 : Open 2
✓ Classées de 35 à 48 : Open 3

PERSPECTIVES POUR 2025 ☒

A la lecture de la tendance baissière des participants dans les épreuves dues à différents facteurs :

- Evolution des modes de consommation
- Influence croissante des fédérations affinitaires
- Faible proposition de courses pour certaines catégories de coureurs

Le Comité régional demande à l'ensemble des clubs ligériens d'inciter leur licenciés compétiteurs à participer plus activement aux courses proposées par les organisateurs sous l'égide de la Fédération Français de Cyclisme. ☒

V.T.T. – Gérard LAUNAY ☒ ☒

Une perte de 24 épreuves par rapport à l'année précédente. ☒

Coupe régionale XC : 4 organisations, Championnat Régional XCO à Durtal et Championnat Régional XCE Saint-Léonard-des-Bois avec une participation moyenne de 180 coureurs. Une faible participation en XCE ☒

Une coupe Régionale Trial avec 2 organisations

9 juin Brûlon Loisirs VTT Nature
20 octobre La Roche sur Yon Vendée Cyclisme ☒

Félicitations aux pilotes ligériens qui se sont mis en évidence dans les différentes disciplines, dans les épreuves internationales, nationales et régionales, en particulier :

Emma Louineau de VTT Riez Océan pour son titre de vice-championne de France de Trial ☒
Maëlle Loiseau de Laval Cyclisme 53 vice-championne de France XCE et 3ème Coupe de France XCE ☒
Maël Mahé VS du Clissonnais vice-champion de France N3 trial ☒
U15 3ème au TFJV☒

Les activités de développement ☒

Jeunesse – Patrick HALGAND ☒

Commission de développement du cyclisme pour les jeunes.

Examen d'arbitre école de vélos

Nous avons eu seulement 2 inscrits, 2 présents et 2 reçus : ☒

Labellisation des clubs

Pour 51 labels :

7 labels Baby Vélo
30 labels École de Vélo
14 Club Compétition. ☒

Trophée Régional des Jeunes Cyclistes

N'ayant pas de candidat pour l'organisation du Trophée Régional, cette organisation a été prise en compte par le Comité Régional.

Trophée de France Des Jeunes Cyclistes

Le Trophée de France des Jeunes Cyclistes devait se dérouler à Montbéliard dans le Doubs. Malheureusement celui-ci a été annulé…☒

Il sera également organisé un examen d'arbitres « École de Vélo ». (en attente de la date). ☒

Gravel – Jean-Louis BRETON ☒ ☒

L'activité Gravel en mode compétition a du mal à décoller en Pays de la Loire.

Nous enregistrons deux compétitions Gravel F.F.C. en Pays de la Loire :
- Évron la Babybel épreuve chronométrée sur 63 km en avril
- La Flèche épreuve en circuit sur une distance 100 T sur 7,5 km en août. ☒

Proposition de développement

Afin de développer cette discipline en mode compétition, il est proposé de mettre en place un Championnat Régional en 2025, dans le but de donner un intérêt à cette discipline.

L'appel à candidature est ouvert ☒

La communication – Romain GUILLIER ☒ ☒

La Commission Informations, s'est fixée pour objectif principal de refondre le site internet du Comité Régional. Ce site est désormais notre outil principal de communication avec les clubs et les licenciés. ☒

Le site internet a été finalisé et lancé cet été. Un temps d'adaptation est nécessaire mais je suis convaincu que cet outil, conforme aux standards actuels du web, constitue une véritable avancée pour notre communication. ☒

Mise en place les Newsletters Clubs et Licenciés tout en dynamisant nos réseaux sociaux. ☒

N'hésitez pas à vous inscrire aux newsletters ☒

Le développement des moyens de communication (Facebook, Instagram) se poursuit. ☒

Les activités administratives ☒

Corps Arbitral - Philippe LAMBERT ☒ ☒

Formation 2024

Examen d'arbitre national le 20 janvier 2024 (mutualisation avec la Bretagne et la Normandie)
Examen d'arbitre régional le 27 janvier 2024
Examen d'arbitre École de vélos

Mise en place d'une formation d'arbitre régional suivie d'un examen le 25 janvier 2025 ☒

La formation arbitre club est maintenant en ligne, déjà une centaine d'arbitres formés sur toute la France, 5 seulement en Pays de la Loire. ☒

Ceux qui hésitaient à se présenter à un examen en présentiel n'ont plus d'excuses, alors n'hésitez pas à vous inscrire.

Aussi reprenant le slogan de notre ancien président de la Fédération un Club / un Arbitre, notre slogan 2025 sera un Organisateur / un Arbitre. ☒

Diffusion des informations

Sur le site internet du Comité Régional, vous retrouvez à l'onglet arbitrage diverses rubriques qui vous permettent de vous informer des coordonnées des arbitres, des désignations, des formations, des documents et quelques points réglementaires évoluant au cours de la saison et la tarification. ☒

Le Comité Régional dispose d'un gabarit de contrôle de bicyclette, nous organiserons une journée de mise à disposition dans les locaux du Comité Régional. Chaque athlète ou

structure pourra venir régler son vélo de contre la montre dans le respect des règles techniques ☒

Formation des motards Niveau 2 ☒

En septembre dernier, la F.F.C. a mis en place le Niveau 2 pour la formation des motards de la F.F.C.

Cette formation ayant été déléguée par la F.F.C. aux comités régionaux, sur notre territoire, 5 animateurs ligériens interviennent. (Il s'agit d'ABBÉ Anthony, de BARANGER Laurent, de GARNIER Pascal, de MONSIMIER Marc et de PAGEAU Gérard.)☒

A ce jour, 2 sessions ont eu lieu :

- le 19 octobre au siège du Comité Régional aux Sorinières avec 19 participants

le 9 novembre à Laval avec 12 participants ☒
3 autres sessions sont programmées :

- le 11 janvier à La Roche-sur-Yon
- le 18 janvier au Mans
- le 25 janvier à Angers ☒

Les inscriptions sur ces dates sont toujours possibles (contact : formation@pdl.ffc.fr). ☒

Les conditions d'inscription sont les suivantes : ☒

- Être licencié(e) lors de la formation ☒
- Avoir obtenu le Niveau 1 (formation gratuite et à distance d'une durée de 7 h 00) - (Qualification matérialisée sur la licence avec un casque et le chiffre 1) ☒
- Le coût de la formation pour le Niveau 2 s'élève à 35 € (déjeuner compris).

Actuellement en Pays de la Loire, 122 licencié(e)s possèdent le Niveau 1 et peuvent donc accéder à la formation Niveau 2.

Merci de partager cette information à vos licencié(e)s. ☒

Discipline – Norbert JEANNEAU ☒ ☒

Aucun cas traité en 2024, ☒

Beaucoup moins d'incivilités en 2024

Gestion du Comité Régional – Romain Vergereau ☒ ☒
Gestion logistique du Comité Régional

Mme Angélina ROBIC, alternante en communication et événementiel, a obtenu sa licence en juin 2024. Elle poursuivra ses études en Mastère en « Événementiel sportif » à la Win Sport School et au sein du Comité Régional pendant les deux prochaines années. Elle sera

impliquée activement dans la communication du Comité Régional, notamment pour le site internet, les réseaux sociaux, les newsletters et d'autres missions événementielles. ☒

Mme Amélie LIBEAU, en poste en tant qu'Alternante « Agent de Développement » au Comité Régional, continue ses études en Mastère en "Management des organisations sportives" à Amos depuis novembre 2023. Elle accompagne les clubs dans le développement des axes prioritaires de la Fédération, tels que le programme Savoir Rouler À Vélo, les labels « École de Vélo », les séjours jeunes ainsi que les animations liées au Région Pays de la Loire Tour. Une demande d'aide à l'emploi sera adressée à l'Agence Nationale du Sport afin de pérenniser son poste en CDI dans les mois à venir. ☒

Par ailleurs, le Comité Régional lancera prochainement une nouvelle offre d'emploi à mi-temps pour un poste de logisticien en cyclisme. Les tâches du logisticien comprendront notamment la gestion de l'entrepôt, l'entretien de la flotte de véhicules, ainsi que la préparation logistique pour les sélections sportives. Nous invitons toute personne intéressée à candidater auprès du Comité Régional. ☒

Conclusion ☒

N'hésitez pas à contacter les responsables des commissions pour faire évoluer nos disciplines. Il est préférable de discuter, au lieu de critiquer de façon anonyme ou non sur les réseaux sociaux les choix fait par les commissions. ☒

Le travail des organisateurs est souvent mis à rude épreuve tout au long de la saison, aussi je voulais leur adresser un grand merci pour s'être investi afin que les compétitions puissent exister. J'espère que les compétiteurs leur en seront reconnaissants. ☒

Un point de vigilance

Je terminerai mon intervention par un point de vigilance
Certains jeunes approchent vos clubs pour faire une activité cycliste sans vouloir faire de la compétition, des dirigeants leur proposent une carte d'adhérent ou de sympathisants mais ce n'est pas suffisant, seule la licence permet de bénéficier d'une assurance.

N'attendez pas qu'un accident survienne, faites-leur prendre une licence. Il en va de la responsabilité des dirigeants de clubs. ☒

Le cyclisme ce n'est que du sport. ☒

Beaucoup d'émotions et de plaisirs tels que nous avons pu en vivre cet été

Je vous remercie de votre attention. ☒

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE DU 30 NOVEMBRE 2024
PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023/2024 ET DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2024/2025

1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Je vais vous présenter les comptes du Comité régional pour l'exercice ayant débuté le 1er octobre 2023 et arrêté au 30 septembre 2024.

Rappel des comptes des quatre exercices précédents :

- Exercice 2019-2020 : - 158 000 €
- Exercice 2020-2021 : + 29 238 €
- Exercice 2021-2022 : + 41 441 €
- Exercice 2023-2024 : + 37 466 €

Hypothèses de travail pour l'établissement du budget prévisionnel :

- Maintien à l'identique des licences, des droits d'organisation et des droits d'engagements
- Pas de hausse des droits d'organisation et d'assurance
- Maintien des aides versées aux comités départementaux à hauteur de 70 000 €

Tableau 1 : budget de base exercice 2023 /2024

Après la mise en place de la réforme des licences et des activités en 2023, la tendance baissière sur la prise de licences, observée il y a un an, s'est poursuivie au cours de cette saison : on enregistre une nouvelle baisse de plus de 2% à 9 157 licences toutes disciplines confondues. Les organisations qui avaient bien progressé en 2023, ont enregistré une contraction de 25 épreuves à 1 037 manifestations. La participation aux différentes épreuves a connu une légère contraction due principalement à la forte baisse des participants aux courses VTT (-40%). L'influence croissante des fédérations affinitaires sur les épreuves ligériennes, observée maintenant depuis plusieurs années, s'est principalement fait sentir sur les courses en Vendée et la Sarthe.

Les aides et subventions versées par les organismes d'Etat et le Conseil Régional se sont élevées à près de 86 700 € et ont financé essentiellement des actions de développement sur le territoire régional et le haut niveau.

2 – ANALYSE DE LA SITUATION COMPTABLE

Les éléments développés précédemment ont impacté les comptes de l'exercice comme suit :

Tableau 2 : évolution de certains indicateurs entre 2023 et 2024

Le bilan final des activités sportives s'établit à 165 999 € contre 141 265 €.

Tableau 3 : bilan des activités sportives

Tableau 4 : tableau des investissements réalisés

Tableau 5 : subventions versées au comités départementaux

Tableau 6 : évolution de certains produits d'exploitation

Tableau 7 : tableau des aides sollicitées et obtenues

3 – COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE 2021/2022

Tableau 8 : compte de résultat

Le résultat net comptable de l'exercice s'établit à + 33 307,33 € (N-1 : + 37 465,63 €)

La provision pour risque de 20 000 € passée sur les comptes de l'exercice 2023 a été entièrement reprise sur cet exercice

La trésorerie disponible du Comité Régional s'établit à + 112 700 € contre + 92 052 €. Le solde du PGE à devoir s'établit à 46 196 € au 30/09/2024.

Je remercie l'ensemble des services administratifs et son personnel pour leur travail et leur implication au service des clubs ligériens.

4 – BUDGET PRÉVISIONNEL EXERCICE 2024/2025

Hypothèses de travail pour l'établissement du budget prévisionnel établi de manière prudente :

- Diminution d'environ 2% des prises de licence.
- Baisse légère du nombre d'organisations en route, piste et cyclo-cross
- Participation identique à 2024 sur l'ensemble des épreuves
- Réduction de 10% des subventions de fonctionnement des organismes étatiques et de la région
- Maintien des aides versées aux comités départementaux à hauteur de 70 000 €
- Augmentation des charges patronales pour tenir compte d'une éventuelle baisse des réductions Fillon liée au contexte de redressement des budgets de l'Etat.

Tableau 9 : budget prévisionnel exercice 2024/2025

Tableau 10 : tableau prévisionnel des investissements

Un budget de 153 300 € en baisse de 7,65% sera attribué pour les activités sportives et de développement. La répartition de cette somme sera réalisée ultérieurement et validée par le prochain bureau exécutif fin janvier 2025.